

REGLES DE SELECTION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE SABRE 2025/2026

Vétérans	Critère de participation = OPEN
Seniors	Sélection CF N1 = Les 32 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France du classement national actualisé à la date des sélections (cf.article 10.2) Sélection CF N2 = Epreuve open sous reserve d'avoir participé à 1 épreuve nationale minimum
M23	Sélection CF = Les 28 premiers tireurs de la catégorie au classement senior, actualisé à la date des sélections (cf.article 10.2)
M20	Sélection CF N1 = Les 32 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France du classement national actualisé à la date des sélections (cf.article 10.2) Sélection CF N2 = Epreuve open sous reserve d'avoir participé à 1 épreuve nationale minimum
M17	Sélection CF N1 = Les 32 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France du classement national actualisé à la date des sélections (cf.article 10.2) Sélection CF N2 = Epreuve open sous reserve d'avoir participé à 1 épreuve nationale minimum
M15	<p><i>Quota Ligue pour l'épreuve de zone H2036 : Dame = Open - Homme selon quota en se référent au classement régional 1 mois avant</i></p> <p><i>Quota Zone pour l'épreuve nationale H2036 : Dame = Open - Homme selon quota en se référent au classement régional après le championnat régional</i></p> <p>1/4 zone et 1/2 finale H2032 : Concernant les sélections soumises aux quotas, le quota correspond au nombre de place obtenu par la Ligue, en fonction du nombre de tireurs présents lors de l'épreuve régionale (1/8 H2032)</p> <p><i>Quota Fête des Jeunes 2036 : 40 premier(e)s du classement national + quota régional</i></p> <p>Critères pour l'attribution du quota :</p> <p>participation au stage de préparation à la FDJ</p> <p>Dame = les tireuses classées dans les 80 du classement FFE non sélectionnée FFE puis dans l'ordre du classement régional</p> <p>Homme = les tireurs classés dans les 100 du classement FFE non sélectionné FFE puis dans l'ordre du classement régional</p> <p style="background-color: #e6f2ff;">FDJ Equipe: Les 3 premiers tireurs du classement national actualisé + 1 tireur au choix de la commission.</p> <p>Nota bene : les capitaines des équipes SH et SD sont nommés en fonction des tireurs présents dans l'équipe. Le club ayant le plus de tireurs dans une équipe nomme l'enseignant qui sera capitaine. En cas de répartition égale, la commission nomme le capitaine.</p>
M13	Challenge de France : Epreuve individuelle et par équipe open
M11 H et D M9 H et D	PAS DE CLASSEMENTS REGIONAUX = RECENSEMENT REGIONAL : FETE REGIONALE DES JEUNES SANS QUOTAS
REMARQUES	<p><i>si une épreuve prévue dans les critères de classement ne se déroule pas à la date prévue initialement elle sera néanmoins prise en compte.</i></p> <p><i>si une épreuve prévue dans les critères de classement est annulée elle est de facto supprimée des critères</i></p>